

**LISTE DES TEXTES RELATIFS
À LA PÊCHE
ET À L'AQUACULTURE**

LISTE DES TEXTES RELATIFS À LA PÊCHE ET À L'AQUACULTURE

1. ORGANISATION DE LA PROFESSION :

- 1.1. Décret exécutif n°02-304 du 21 Rajab 1423 correspondant au 28 septembre 2002 fixant l'organisation, le fonctionnement et les missions de la chambre nationale de pêche et d'aquaculture. **(JO n°64-2002)**
- Arrêté du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 02 novembre 2004 fixant les montants des droit d'adhésion et de cotisations annuelles des membres à part entière de la chambre de la pêche et d'aquaculture de wilaya ou inter-wilayas. **(JO n°15-2004)**
 - Arrêté du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 02 novembre 2004 fixant les modalités d'organisation et de déroulement des élections du président et de deux vices présidents de la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture ainsi que les conditions d'éligibilité et les modalités d'organisation et de déroulement des élections au niveau des différentes instances des chambres de pêche et d'aquaculture de wilaya ou inter-wilaya. **(JO n°15-2004)**
 - Arrêté du 5 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 27 janvier 2004 fixant la liste des membres associés à la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture et les modalités de leur désignation. **(JO n°31-2004)**
 - Arrêté du 22 Moharram 1432 correspondant au 28 décembre 2010 fixant la liste de certains membres de la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture. **(JO n° 19-2011).**

Abrogé par

- Arrêté du 17 Rajab 1433 correspondant au 7 juin 2012 fixant la liste de certains membres de la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture. **(JO n°65-2012)**
Rectifier au **(JO n°66-2012).**
- Arrêté du 30 Chaoual 1424 correspondant au 24 décembre 2003 fixant l'organisation interne de la chambre algérienne et de la chambre de wilaya et inter-wilayas de pêche et d'aquaculture. **(JO n°33-2004)**

- Arrêté du 5 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 27 janvier 2004 fixant les missions, la composition et les règles d'organisation et de fonctionnement des commissions techniques de la chambre algérienne et de la chambre de wilaya et inter-wilayas de pêche et d'aquaculture. **(JO n°33-2004)**.
 - Arrêté du 5 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 27 janvier 2004 fixant la liste des administrations et organismes, au niveau local, dont les missions intéressent les activités des chambres de pêche et d'aquaculture de wilaya et inter-wilayas ainsi que les modalités de désignation de leurs représentants. **(JO n°33-2004)**.
 - Arrêté interministériel du 16 Joumada El Oula 1427 correspondant au 12 juin 2006 précisant les suggestions de service public de la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture et des chambres de pêche et d'aquaculture de wilaya et inter-wilayas. **(JO n°79-2006)**.
- 1.2.** Décret exécutif n°05-102 du 15 Safar 1426 correspondant au 26 mars 2005 fixant le régime spécifique des relations de travail des personnels navigant des navires de transports maritimes, de commerce ou de pêche. **(JO n°22-2005)**.
- Arrêté du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 fixant le modèle-type du contrat d'engagement du personnel navigant à la pêche. **(JO n°12-2007)**.
 - Arrêté du 14 Moharram 1430 correspondant au 11 janvier 2009 fixant les éléments constituant les dépenses et charges communes entre l'armateur et le personnel navigant lors des opérations de pêche. **(JO n°43- 2009)**.

2. EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE PÊCHE :

- 2.1.** Décret exécutif n°02-419 du 23 Ramadhan 1423 correspondant au 28 novembre 2002 fixant les conditions et modalités d'intervention des navires dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n°80-2002)**.
- 2.2.** Décret exécutif n°07-401 du 14 Dhou El hidja 1428 correspondant au 23 décembre 2007 modifiant et complétant le décret exécutif n° 02-419 du 23 Ramadan 1423 correspondant au 28 novembre 2002 fixant les conditions et modalités d'intervention des navires de pêche dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n°80- 2007)**.

- Arrêté interministériel du 5 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 27 janvier 2004 précisant les organismes agréés à délivrer le document attestant du bon état de navigabilité des navires de pêche anciens acquis par voie d'importation ou affrétés. **(JO n°23-2004)**.
 - Arrêté du 24 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 17 janvier 2004 fixant la composition et le fonctionnement de la commission spécialisée chargée de donner un avis technique sur les demandes d'exploitation des navires de pêche affrétés. **(JO n°29-2004)**.
 - Arrêté du 24 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 17 janvier 2004 précisant les modalités et conditions d'embarquement des observateurs à bord des navires de pêche affrétés et des navires battant pavillon étranger. **(JO n°29-2004)**.
- 2.3. Décret exécutif n°03-481 du 19 Chaouel 1424 correspondant au 13 décembre 2003 fixant les conditions d'exercice de la pêche. (JO n°78-2003).**
- Arrêté du 24 Joumada El Oula 1425 correspondant au 12 juillet 2004 fixant les alignements de référence à partir desquels sont délimitées les zones de pêche. **(JO n°78-2004)**.
 - Arrêté du 28 Joumada Ethania 1425 correspondant au 15 août 2004 fixant les caractéristiques techniques des navires de pêche intervenant dans les zones de pêche. **(JO n°62-2004)**.
 - Arrêté du 24 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 24 avril 2004 fixant les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et de fond dans le temps et dans l'espace. **(JO n°30-2004)**.
 - Arrêté du 24 Joumada El Oula 1425 correspondant au 12 juillet 2004 modifiant et complétant l'arrêté du 24 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 24 avril 2004 fixant les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et de fond dans le temps et dans l'espace. **(JO n°74-2004)**.
 - Arrêté du 18 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 16 avril 2006 fixant le journal de pêche. **(JO n°79-2006)**.
 - Arrêté interministériel du 17 Ramadhan 1427 correspondant au 10 octobre 2006 fixant le contenu du livret professionnel de pêcheur, ses caractéristiques techniques ainsi que les conditions et modalités de son établissement et sa délivrance. **(JO n°12-2007)**.

- Arrêté du 13 Rajab 1429 correspondant au 16 juillet 2008 définissant les engins utilisés pour la pêche à pied professionnelle ainsi que les espèces à pêcher, les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche à pied professionnelle ainsi que les zones d'exercice de cette pêche. **(JO n°54- 2008)**
- Arrêté du 4 Joumada El Oula 1431 correspondant au 19 avril 2010 instituant des quotas de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale et fixant les modalités de leur répartition de leur mise en œuvre. **(JO n°26-2010).**
- Arrêté 23 Joumada Ethania 1433 correspondant au 15 mai 2012 modifiant et complétant l'arrêté du 4 Joumada El Oula 1431 correspondant au 19 avril 2010 instituant des quotas de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale et fixant les modalités de leur répartition de leur mise en œuvre. **(JO n°31-2012).**
- Arrêté du 7 Joumada Ethania 1434 correspondant 19 Mars 2013 modifiant et complétant l'arrêté du 4 Joumada El Oula 1431 correspondant au 19 avril 2010 instituant des quotas de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale et fixant les modalités de leur répartition et de leur mise en œuvre. **(JO n°21-2013).**
- Arrêté du 5 Joumada Ethania 1432 correspondant au 8 mai 2011 fixant les caractéristiques de la bouée repérage utilisée pour la pratique de la pêche sous- marine. **(JO n°35-2011).**
- Arrêté du 23 Chaoual 1432 correspondant au 21 septembre 2011 fixant la période de fermeture de la pêche de l'espadon dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n°55-2011).**
- Arrêté du 3 ramadhan 1433 correspondant au 22 juillet 2012 complétant l'arrêté du 23 Chaoual 1432 correspondant au 21 septembre 2011 fixant la période de fermeture de la pêche de l'espadon dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n°65-2012).**

2.4. Décret exécutif n°04-86 du 26 Chaâbane 1427 correspondant au 18 mars 2004 fixant les tailles minimales marchandes des ressources biologiques. **(JO n°18-2004).**

- 2.5. Décret exécutif n° 08-118 du 3 Rabie Ethani 1429 correspondant au 9 avril 2008 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-86 du 26 Moharrem 1425 correspondant au 18 mars 2004 fixant les tailles minimales marchandes des ressources biologiques. **(JO n°20-2008)**.
- 2.6. Décret exécutif n°04-187 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 7 juillet 2004 fixant la nomenclature des engins de pêche dont l'importation, la fabrication, la détention et la vente sont interdites. **(JO n°44-2004)**.
- 2.7. Décret exécutif n°06-250 du 13 Joumada El Ethania 1427 correspondant au 9 juillet 2006 modifiant le décret exécutif n°04-187 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 7 juillet 2004 fixant la nomenclature des engins de pêche dont l'importation, la fabrication, la détention et la vente sont interdites **(JO n°46-2006)**.
- 2.8. Décret exécutif n°04-189 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 7 juillet 2004 fixant les mesures d'hygiène et de salubrité applicables aux produits de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°44-2004)**.
- Arrêté interministériel du 13 Joumada El Oula 1431 correspondant au 28 avril 2010 portant adoption du règlement technique relatif aux caractéristiques des contenants pour l'entreposage et le transport des produits de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°38-2010)**.
 - Arrêté interministériel du 30 Moharram 1432 correspondant au 5 janvier 2011 fixant les seuils limites de présence de contaminants chimiques, microbiologiques et toxicologiques dans les produits de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°25-2011)**.
- 2.9. Décret exécutif n°05-86 du 24 Moharram 1426 correspondant au 5 mars 2005 fixant les conditions et modalités d'exercice de la plongée sous-marine professionnelle à des fins d'exploitation des ressources biologiques marines. **(JO n°17-2005)**.
- Arrêté du 4 Rajab 1429 correspondant au 7 juillet 2008 fixant le dossier de demande d'autorisation d'exploitation des ressources biologiques marines à la plongée sous marine professionnelle ainsi que les modalités de son octroi. **(JO n°54-2008)**.

- 2.10.** Décret exécutif n° 05-184 du 9 Rabie Ethani 1426 correspondant au 18 mai 2005 définissant les différents types d'établissements d'exploitation des ressources biologiques marines, les conditions de leur création et les règles de leur exploitation **(JO n°36-2005)**.
- Arrêté du 11 Rajab 1427 correspondant au 6 aout 2006 fixant le contenu du dossier de demande de concession pour la création d'un établissement d'exploitation des ressources biologiques marines. **(JO n°80-2006)**.
 - Arrêté du 24 Rabie EL Aouel 1432 correspondant au 27 février 2011 définissant les caractéristiques techniques des établissements d'exploitation des ressources biologiques marines. **(JO n°25-2011)**.
 - Arrêté interministériel du 8 Ramadhan 1432 correspondant au 8 août 2011 définissant les types de balisage et de marquage spécifiques aux établissements d'exploitation des ressources biologiques marines ainsi que les modalités d'inscription du numéro de concession. **(JO n°09-2012)**.
- 2.11.** Décret exécutif n° 06-367 du 26 Ramadhan 1427 correspondant au 19 octobre 2006 fixant les conditions de délivrance du permis de pêche commerciale des grands migrateurs halieutiques dans les eaux sous juridiction nationale applicables aux navires étrangers. **(JO n°66-2006)**.
- Arrêté du 14 Moharram 1424 correspondant au 17 mars 2003 portant dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de pêche des grands migrateurs halieutiques par des navires étrangers dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n°20-2003)**.
 - Arrêté du 10 Safa 1428 correspondant au 28 février 2007 fixant la période de fermeture de la pêche des grands migrateurs halieutiques dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n°28-2007)**.
 - Arrêté interministériel du 3 Rabie El Aouel 1428 correspondant au 22 mars 2007 précisant les conditions et les modalités d'intervention des contrôleurs à bord des navires étrangers pratiquant la pêche des grands migrateurs halieutiques dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n°44-2007)**.
 - Arrêté du 10 Rajab 1434 correspondant 20 Mai 2013 modifiant l'arrêté du 23 Chaoual 1432 correspondant au 21 septembre 2011 fixant la période de fermeture de la pêche de l'espadon dans les eaux sous juridiction nationale. **(JO n° 31-2013)**.

3. EXERCICE DE L'ACTIVITÉ D'AQUACULTURE :

- 3.1.** Décret exécutif n°03-280 du 24 Joumada El Thania 1424 correspondant au 23 août définissant le mode de délivrance et d'établissement de la concession domaniale pour l'exploitation des lacs Oubeira et Mellah « wilaya d'El Taref ». **(JO n°51-2003).**
- Arrêté interministériel du 9 Ramadhan 1430 correspondant au 30 août 2009 fixant les modalités de fonctionnement du comité de suivi et de surveillance des activités d'exploitation des lacs Oubeira et Mellah. **(JO n°75-2009).**
- 3.2.** Décret exécutif n°04-188 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 7 juillet 2004 fixant les modalités de capture, de transport, de commercialisation et d'introduction dans les milieux aquatiques des géniteurs, larves, alevins et des naissains ainsi que les modalités de capture, de transport, d'entreposage, d'importation et de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire destinés à l'élevage, à la culture ou à la recherche scientifique. **(JO n°44-2004).**
- Arrêté du 9 Safar 1429 correspondant au 17 février 2008 fixant les conditions et modalités d'entreposage et de stockage des géniteurs et produits de la pêche et de l'aquaculture n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire. **(JO n°25-2008).**
 - Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 fixant les conditions et le contenu de l'autorisation de capture, de transport, de commercialisation et d'introduction dans les milieux aquatiques des géniteurs et produits de la pêche et de n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire destinés à l'élevage, à la culture ou à la recherche scientifique. **(JO n°29-2008).**
- 3.3.** Décret exécutif n°04-373 du 8 Choual 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. **(JO n°75-2004).**
- Décret exécutif n° 07-408 du 16 Dhou E l hidfja 1428 correspondant au 25 décembre 2007 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-373 du 8 Chaouel 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions

et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. **(JO n°81-2007).**

- Décret exécutif n° 10-93 du 28 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 14 mars 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-373 du 8 Chaouel 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. **(JO n°18-2010).**

3.4. Décret exécutif n°12-231 du 3 Rajab 1433 correspondant au 24 mai 2012 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-373 du 8 Chaouel 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. **(JO n°33-2012).**

- Arrêté du 12 Safar 1426 correspondant au 23 mars 2005 fixant le contenu du dossier de demande de concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. **(JO n°45-2005).**
- Arrêté du 3 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 26 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 12 Safar 1426 correspondant au 23 mars 2005 fixant le contenu du dossier de demande de concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. **(JO n°65-2012).**

3.5. Décret exécutif n°06-372 du 26 Ramadhan 1427 correspondant au 19 octobre 2006 fixant le cahier des charges-type pour l'exploitation de l'anguille. **(JO n°67-2006).**

3.6. Décret exécutif n°07-208 du 15 Joumada etahania 1428 correspondant au 30 mai 2007 fixant les conditions d'exercice de l'activité d'élevage et de culture aquacoles, les différents types d'établissement, les différents types d'établissements, les conditions de leur création et les règles de leur exploitation. **(JO n°43-2007).**

- Arrêté du 22 Dhou EL Hidja 1431 correspondant au 28 novembre 2010 fixant le contenu et le model- type de l'autorisation préalable et définitive de création et d'exploitation des établissements d'aquaculture. **(JO n°19-2011).**

- Arrêté interministériel du 14 Safar 1427 correspondant au 14 mars 2006 fixant la liste des fournitures devant faire l'objet de marchés de gré à gré après consultation au titre des opérations d'importation des produits de l'aquaculture pour le peuplement et le repeuplement des milieux aquatiques. **(JO n°30-2006)**.

4. SCHÉMA NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE :

- 4.1.** Décret exécutif n°03-439 du 27 Ramadhan 1424 correspondant au 22 novembre 2003 fixant les conditions d'élaboration et approbation du schéma national de développement des activités de la pêche et d'aquaculture. **(JO n°72-2003)**.
- Arrêté du 18 Rajab 1426 correspondant au 23 août 2005 précisant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission chargée d'inviter le projet de schéma national de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°72-2003)**.
 - Arrêté interministériel du 7 Rajab 1427 correspondant au 2 août 2006 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission centrale d'élaboration du projet de schéma directeur sectoriel du développement de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°65-2006)**.

5. STATUT MARIN PÊCHEUR :

- 5.1.** Décret exécutif n 05-102 du 15 Safar 1426 correspondant au 26 mars 2005 fixant le régime spécifique des relations de travail des personnels navigants des navires de transport maritime, de commerce ou de pêche. **(JO n°22-2005)**.
- Arrêté interministériel du 28 Chaâbane 1427 correspondant au 21 septembre 2006 fixant le modèle type du contrat d'engagement des personnels navigant à la pêche. **(JO n°79-2006)**.
 - Arrêté du 14 Moharram 1430 correspondant au 11 janvier 2009 fixant les éléments constituant les dépenses et charges communes entre l'armateur et le personnel navigant lors des opérations de pêche. **(JO n°43-2009)**.

6. CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF :

- 6.1.** Décret exécutif n°04-18 du 3 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 25 janvier 2004 fixant l'organisation, le fonctionnement et les missions du conseil national consultatif de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°7-2004).**
- 6.2.** Décret exécutif n° 09-312 du 4 Chaoual 1430 correspondant au 23 septembre 2009 modifiant et complétant le décret exécutif n°04-18 du 3 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 25 janvier 2004 fixant l'organisation, le fonctionnement et les missions du conseil national consultatif de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°56-2009).**
- Arrêté du 24 Chaoual 1432 correspondant au 22 septembre 2011 portant désignation des membres du conseil national consultatif de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°20-2012).**
 - Arrêté du 4 Rabie Ethani 1434 correspondant au 14 Février 2013 portant désignation des membres du conseil national consultatif de la pêche et de l'aquaculture. **(JO N° 18-2013).**

7. INSTITUTS ET ÉCOLES :

- 7.1.** Arrêté du 7 Moharram 1424 correspondant au 28 février 2004 fixant la liste des travaux, activités et prestations pouvant être effectués par le centre national d'étude et de documentation pour la pêche et l'aquaculture en sus de sa mission principale et les modalités d'affectation de revenus y afférents. **(JO n°26-2004).**
- 7.2.** Décret exécutif n°05-87 du 24 Moharram 1426 correspondant au 5 mars 2005 fixant l'organisation et le fonctionnement des écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture. **(JO n°17-2005).**
- 7.3.** Décret exécutif n°07-20 du 6 Moharram 1428 correspondant au 25 janvier 2007 complétant le décret exécutif n°05-87 du 24 Moharram 1426 correspondant au 5 mars 2005 fixant l'organisation et le fonctionnement des écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture. **(JO n°07-2007).**

- Arrêté interministériel du 13 Joumada El Oula 1428 correspondant au 30 mai 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de patron côtier à la pêche. **(JO n°80-2007)**.
- Arrêté interministériel du 13 Joumada El Oula 1428 correspondant au 30 mai 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme d'officier mécanicien de 3eme classe. **(JO n°80-2007)**.
- Arrêté interministériel du 13 Joumada El Oula 1428 correspondant au 30 mai 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme d'électro motoriste. **(JO n°80-2007)**.
- Arrêté interministériel du 13 Joumada El Oula 1428 correspondant au 30 mai 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de permis de conduire des moteurs. **(JO n°80-2007)**.
- Arrêté du 25 Joumada Ethania 1428 correspondant au 10 juillet 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de technicien supérieur en aquaculture. **(JO n°80-2007)**.
- Arrêté du 25 Joumada Ethania 1428 correspondant au 10 juillet 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de technicien en aquaculture. **(JO n°80-2007)**.
- Arrêté du 25 Joumada Ethania 1428 correspondant au 10 juillet 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme d'agent technique aquacole. **(JO n°80-2007)**.
- Arrêté interministériel du 24 Chaouel 1428 correspondant au 5 novembre 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de technicien supérieur de la pêche. **(JO n°81-2007)**.
- Arrêté interministériel du 24 Chaouel 1428 correspondant au 5 novembre 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de technicien de la pêche. **(JO n°81-2007)**.
- Arrêté interministériel du 16 Chaoual 1432 correspondant au 14 septembre 2011 modifiant l'arrêté interministériel 24 Chaouel 1428 correspondant au 5 novembre 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de technicien supérieur de la pêche. **(JO n°17- 2012)**.

- Arrêté interministériel du 24 Chaouel 1428 correspondant au 5 novembre 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de matelot qualifié à la pêche. **(JO n°81-2007)**.
- Arrêté interministériel du 24 Chaouel 1428 correspondant au 5 novembre 2007 fixant les conditions d'accès, le programme et le régime des études pour l'obtention du diplôme de capacité à la pêche. **(JO n°81-2007)**.
- Arrêté interministériel du 8 Safar 1429 correspondant au 16 février 2008 portant organisation interne des écoles de formation technique de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°28-2008)**.
- Arrêté interministériel du 19 Moharram 1431 correspondant au 3 janvier 2010 fixant la classification des écoles de formation technique de la pêche et de l'aquaculture ainsi que les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. **(JO n°22-2010)**
- Arrêté interministériel du 8 Safar 1429 correspondant au 16 février 2008 portant organisation interne des écoles de formation technique de la pêche et de l'aquaculture. **(JO n°28-2008)**.
- Arrêté interministériel du 8 Safar 1429 correspondant au 16 février 2008 portant organisation interne de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran. **(JO n°28-2008)**.
- Arrêté interministériel du 8 Safar 1429 correspondant au 16 février 2008 portant organisation interne de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo. **(JO n°28-2008)**.
- Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture de Annaba. **(JO n°30-2008)**.
- Arrêté du 3 chaoual 1433 correspondant au 21 aout 2012 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture de Annaba. **(JO n°66-2012)**.
- Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture de Beni Saf. **(JO n°30-2008)**.

Abrogé par :

- Arrêté du 3 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 26 janvier 2012 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture de Béni-Saf. **(JO n°65-2012)**.
- Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture d'El kala. **(JO n°30-2008)**.
- Arrêté du 3 Chaoual 1433 correspondant au 21 aout 2012 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture d'El kala. **(JO n°66-2012)**.
- Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture de Cherchell. **(JO n°30-2008)**.
- Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo. **(JO n°45-2008)**.
- Arrêté du 14 Ramadhan 1429 correspondant au 14 septembre 2008 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA). **(JO n°73-2008)**.
- Arrêté interministériel du 5 Joumada Ethania 1429 correspondant au 9 juin 2008 portant organisation pédagogique de l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA). **(JO n°03- 2009)**.
- Arrêté interministériel du 6 chaâbane 1430 correspondant au 28 juillet 2009 portant organisation administrative de l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA). **(JO n°09-2010)**
- Arrêté de l'Aouel Rabie Ethani 1430 correspondant au 28 mars 2009 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran (ITPA d' Oran). **(JO n°35- 2009)**.
- Arrêté interministériel du 9 Safar 1429 correspondant au 17 février 2008 portant création, composition, organisation et fonctionnement de la commission sectorielle de la tutelle pédagogique sur les établissements de formation

supérieure relevant du ministère de la pêche et des ressources halieutiques. **(JO n°22-2008).**

- Arrêté du 22 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 1er février 2005 fixant des travaux, activités et prestations pouvant être effectués par les établissements de formation relevant du ministère de la pêche et des ressources halieutiques en sus de leur mission principale et les modalités d'affectation des revenus y afférents. **(JO n°20-2005).**

7.4. Décret exécutif n°05-124 du 14 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 23 avril 2005 portant transformation de l'école de formation technique de pêcheurs d'Oran (EFTP) en institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran (ITPA d'Oran). **(JO n°29-2005).**

7.5. Décret exécutif n°07-21 du 6 Moharram 1428 correspondant au 25 janvier 2007 complétant le décret exécutif n°05-124 du 14 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 23 avril 2005 portant transformation de l'école de formation technique de pêcheurs d'Oran (EFTP) en institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran (ITPA d'Oran). **(JO n°07-2007).**

- Arrêté interministériel du 17 Moharram 1431 correspondant au 3 janvier 2010 fixant la classification de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran (ITPA d'Oran) ainsi que les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. **(JO n°22-2010).**

7.6. Décret exécutif n°05-179 du 8 Rrabie Ethani 1426 correspondant au 17 mai 2005 portant transformation de l'école de formation technique de pêcheurs à Collo (EFTP de collo) en institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo (ITPA de Collo). **(JO n°35-2005).**

7.7. Décret exécutif n°07-22 du 6 Moharram 1428 correspondant au 25 janvier 2007 complétant le décret exécutif n°05-179 du 8 Rrabie Ethani 1426 correspondant au 17 mai 2005 portant transformation de l'école de formation technique de pêcheurs à Collo (EFTP de collo) en institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo (ITPA de Collo). **(JO n°07-2007).**

- Arrêté interministériel du 17 Moharram 1431 correspondant au 3 janvier 2010 fixant la classification de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo (ITPA de Collo) ainsi que les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. **(JO n°22-2010).**
- 7.8.** Décret exécutif n°06-285 du 26 Rajab 1427 correspondant au 21 août 2006 portant transformation de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Alger (ITPA d'Alger) en institut national supérieur de pêche et de d'aquaculture (INSPA). **(JO n°53-2006).**
- Arrêté interministériel du 6 Safar 1427 correspondant au 6 mars 2006 portant création de l'annexe de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Alger à El Marsa wilaya de Chlef. **(JO n°30-2006).**
 - Arrêté du 6 Safar 1427 correspondant au 6 mars 2006 portant création d'un comité d'experts chargé d'assister la mise en œuvre du programme de formation et le suivie pédagogique des travailleurs en formation. **(JO n°47-2006).**
 - Arrêté interministériel du 28 Ramadhan 1432 correspondant au 28 août 2011 fixant la classification de l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (I.N.S.P.A) ainsi que les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant. **(JO n°06-2012).**
- 7.9.** Décret exécutif n°09-17 du 14 Moharram 1430 correspondant au 11 janvier 2009 portant création d'une école de formation technique de pêche et d'aquaculture à Ghazaouet. **(JO n°03-2009).**
- Arrêté du 21 Joumada Ethania 1434 correspondant 02 Mai 2013 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA). **(JO n°31-2013).**

8. LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

- 8.1.** Décret exécutif n°08-128 du 24 Rabie Ethani 1429 correspondant au 30 avril 2008 portant transformation du centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA) en centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA). **(JO n°23-2008).**

- Arrêté du 13 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 11 novembre 2008 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture(CNRDPA). **(JO n°72-2008).**
- Arrêté du 5 Joumada El Oula 1429 correspondant au 28 mars 2012 modifiant l'arrêté du 13 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 11 novembre 2008 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA). **(JO n°65-2012).**
- Arrêté du 13 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 11 novembre 2008 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture(CNRDPA). **(JO n°72-2008).**
- Arrêté interministériel du 20 Dhou El Kaada 1430 correspondant au 8 novembre 2009 portant organisation interne du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA). **(JO n°21-2010).**
- Arrêté interministériel du 28 Rajab 1425 correspondant au 13 septembre 2004 portant création d'une unité de recherche rattachée au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture et fixant son organisation interne et les modalités de son fonctionnement. **(JO n°74-2004).**
- Arrêté du 13 Chaâbane 1425 correspondant au 28 septembre 2004 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique du ministère de la pêche et des ressources halieutiques. **(JO n°75-2004).**
- Arrêté interministériel du 14 Ramadhan 1426 correspondant au 17 octobre 2005 portant création d'annexe du centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA). **(JO n°08-2006).**
- Arrêté du 21 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 21 janvier 2006 fixant la liste nominative des membres du scientifique de l'unité de recherche rattachée au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA). **(JO n°19-2006).**

9. LES STATISTIQUES :

- 9.1.** Décret exécutif n°04-186 du 12 Joumada El Oula 1425 correspondant au 30 juin 2004 fixant les conditions et modalités de collecte et de transmission des informations et des données statistiques sur les captures et moyens mis en œuvre tant en ce qui concerne les flottilles de pêche que les populations de pêcheurs. **(JO n°44-2004).**
- Arrêté du 16 Rajab 1428 correspondant au 31 juillet 2007 fixant les modalités d'intervention des agents statisticiens relevant du secteur de la pêche et des ressources halieutiques. **(JO n°79-2007).**
 - Arrêté du 16 Rajab 1429 correspondant au 31 juillet 2008 fixant les différentes catégories de documents et formulaires de collecte et de transmission des informations statistiques ainsi que la périodicité de leur établissement et de leur transmission. **(JO n°55-2008).**

10. TEXTES RELATIFS À L'ADMINISTRATION :

- Arrêté du 12 Rabie Ethani 1432 correspondant au 17 mars 2011 habilitant les directeurs de la pêche et des ressources halieutiques de wilayas à représenter le ministre chargé de la pêche dans les actions en en justice. **(JO n°25-2011).**
- 10.1.** Décret exécutif n°11-215 du 10 Rajab 1432 correspondant au 12 juin 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée de la pêche. **(JO n°33-2011)**
- Arrêté du 13 Moharram 1432 correspondant au 19 décembre 2010 portant délégation de signature au directeur de l'administration des moyens. **(JO n°03-2011).**
 - Arrêté interministériel du 20 Chaoual 1432 correspondant au 18 septembre 2011 complétant l'arrêté interministériel du Aouel Rajab 1431 correspondant au 14 juin 2010 fixant le nombre de postes supérieurs des fonctionnaires appartenant aux corps communs au titre de l'administration centrale du ministère de la pêche et des ressources halieutiques. **(JO n°29-2012).**
- 10.2.** Décret exécutif n° 13-232 du 17 Chaâbane 1434 correspondant au 26 Juin 2013 modifiant le décret exécutif n° 11-215 du 10 Rajab 1432 correspondant au

12 juin 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée de la pêche. **(JO n° 34-2013)**.

11. AUTRES TEXTES :

- 11.1.** Décret exécutif n°12-111 du 13 Rabie Ethani 1433 correspondant au 6 mars 2012 fixant les conditions et les modalités d'implantation et d'organisation des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales. **(JO n°15-2012)**.
- 11.2.** Décret exécutif n°12-215 du 23 Joumada Ethania 1433 correspondant au 15 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture et de la salubrité des milieux. **(JO n°31-2012)**.
- 11.3.** Décret exécutif n° 13-201 du 11 Rajab 1434 correspondant au 21 mai 2013 fixant l'assiette, le taux de cotisation et les prestations de sécurité sociale auxquels ouvrent droit le personnel navigant embarqué sur les navires et bateaux de pêche commerciale rémunéré à la part. **(JO n° 28 du 26 Mai 2013)**.